

Vous souhaitez faire un don de documents pour les collections des Bibliothèques municipales ?

**Les Bibliothèques municipales (BM) sont heureuses
de recevoir vos dons de livres, CD et DVD.**

Afin d'être en mesure de leur offrir une nouvelle vie, nous attirons
votre attention sur les points suivants :



Nous acceptons les livres, DVD et CD aux conditions suivantes :

- Ils sont en parfait état
- Ils ont moins de 5 ans
- Leurs contenus sont susceptibles d'intéresser un large public
- Les coffrets sont complets

Pour effectuer un don, nous vous remercions de :

- Contacter préalablement votre bibliothèque
- Déposer votre don auprès du personnel durant les heures d'ouverture de la bibliothèque

Si votre don dépasse 50 documents, veuillez adresser une demande écrite à la direction des BM (webbmu@ville-ge.ch).

Nous vous avisons que les BM ne se déplacent pas pour chercher votre don.

D'une façon générale, les BM disposent à leur convenance des dons qui leur sont faits.

En fonction des conditions citées précédemment, les BM peuvent aussi refuser un don.

Comment les dons sont-ils utilisés par les BM ?

- Une partie des dons est intégrée aux collections
- Une autre est utilisée lors de diverses manifestations
- Le solde est redistribué aux usagers des BM.

Où vous adresser si votre don ne peut pas être accepté par les BM ?

- Emmaüs (<http://emmaus-ge.ch/>)
- Caritas (<http://www.caritasge.ch/>)
- Centre social-protestant (<https://csp.ch/geneve/>)